

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
15 FEVRIER 2024

Date de convocation : le 08 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze du mois de février à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Marie-Christine PLISSONNEAU,
Messieurs Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Odile PINEAU
Mesdames Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Lucette SOURISSEAU, Véronique BESSE

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

N°07 : RESIDENCE FONTAINE DU JEU : ADMISSION EN NON VALEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'EPRD 2023 de la Résidence Fontaine du Jeu,

Vu l'état de l'annexe 1,

Vu les états de produits irrécouvrables présentés par le Receveur municipal,

Des titres de recettes émis depuis 2017 n'ont pas été réglés par des débiteurs.

A la demande du Receveur municipal, Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de décider de :

- l'admission en non-valeur des créances décrites en annexe 1, ce qui aura pour effet de faire disparaître les titres de la comptabilité, sans pour autant éteindre la dette – imputation 6541.

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 085-268500758-20240222-DELIB07_150224-DE



Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le :

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Grimaud', written over a large, stylized flourish.

Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

